

Définition de cas de nouvelle grippe A(H1N1)

Mise à jour au 20 mai 2009

Toute personne présentant un **syndrome respiratoire aigu brutal**

- signes généraux : fièvre > 38° ou courbature ou asthénie
- et signes respiratoires : toux ou dyspnée

devient un cas possible si dans les 7 jours avant le début de ses signes :

1. elle a **séjourné** dans une **zone dans laquelle une circulation du nouveau virus** de grippe A (H1N1) dans la communauté a été mise en évidence directement ou indirectement (cf. tableau : Pays ou régions avec transmission interhumaine dans la communauté),

ou

2. elle a eu un **contact étroit** avec un cas possible, probable ou confirmé pendant sa période de contagiosité (qui commence 24h avant le début des signes).

Les contacts étroits [particulièrement exposés aux contaminations par gouttelettes] sont définis comme :

- personnes partageant le même lieu de vie que le cas index : famille, même chambre d'hôpital ou d'internat ...
- contact direct, en face à face, à moins d'1 mètre du cas index au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion ; flirt ; amis intimes ; voisins de classe ou de bureau ; voisins du cas index dans un avion ou un train.

Un cas possible devient un **cas probable** ou l'est d'emblée si :

- Cas possible avec une PCR grippe A sur un écouvillon naso-pharyngé
- Cas possible avec un tableau sévère (syndrome de détresse respiratoire aiguë ou décès dans un tableau de syndrome infectieux respiratoire aigu)
- Cas possible ayant eu un contact étroit avec un cas probable ou confirmé pendant sa période de contagiosité (qui commence 24h avant le début des signes).

Une personne est **exclue** si elle n'entre pas dans la définition des cas possibles. Un cas possible est **exclu**, sauf circonstances exceptionnelles, si les résultats de l'investigation biologique sont négatifs (absence d'infection à grippe A par PCR).

Un cas **confirmé** est un cas possible ayant été confirmé biologiquement comme une infection liée au nouveau virus grippal de type A(H1N1) par les CNR-grippe.

Pays (ou régions) avec transmission interhumaine dans la communauté

Mexique
USA
Canada
Japon
Panama
République Dominicaine

Rappel

Par ailleurs, doivent être signalés à la Ddass :

- tout épisode de **cas groupés de syndrome respiratoire aigu brutal** défini par la survenue d'au moins 3 cas en une semaine dans une même collectivité (famille, classe, unité de travail ...) et s'il n'existe pas d'éléments orientant vers un autre diagnostic
- ou
- toute **augmentation inhabituelle de syndromes respiratoires aigus brutaux** correspondant à la définition clinique de cas dans une patientèle de professionnels de santé et s'il n'existe pas d'éléments orientant vers un autre diagnostic

Ces signalements de cas groupés ne sont pas applicables dans les zones où des virus grippaux saisonniers ou autres pathogènes respiratoires saisonniers circulent de manière importante.